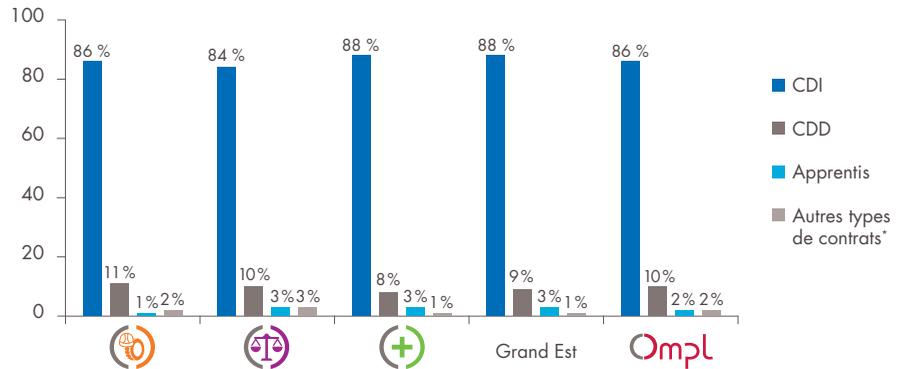




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et secteur professionnel



* Autres types de contrats : stagiaires, contrats aidés...

CDI TRÈS LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux régional moyen de CDI est très élevé (88 %) et celui des CDD faible (9 %). Les taux de la région sont assez proches des moyennes nationales. Cependant des différences selon les secteurs sont observables.

- Le secteur cadre de vie-technique affiche un taux de CDD un peu plus élevé.
- Le secteur juridique mobilise plus fréquemment les autres types de contrats, notamment dans le cadre de stages rémunérés.
- Le secteur santé recrute plus souvent en CDI.

- Secteur cadre de vie-technique
 - Entreprises d'architecture
 - Entreprises d'économistes de la construction
 - Entreprises d'experts en automobile
 - Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
 - Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 - Cabinets d'avocats
 - Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 - Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
 - Cabinets dentaires
 - Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
 - Cabinets médicaux
 - Pharmacie d'officine
 - Cliniques vétérinaires



TAUX DE CDI ÉLEVÉ DANS TOUTES LES BRANCHES

Seuls les effectifs régionaux du secteur santé sont suffisants pour être désagrégés pour chaque branche par type de contrat de travail.

- Les branches des laboratoires de biologie médicale, des cabinets médicaux et des cliniques vétérinaires affichent des taux de CDI supérieurs à la moyenne régionale.
- Les cabinets dentaires et la pharmacie d'officine recrutent un peu plus souvent en CDD.
- La pharmacie d'officine utilise plus fréquemment le contrat d'apprentissage notamment pour la formation de ses préparateurs en pharmacie.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et branche professionnelle

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentissage	Autres ¹
	86 %	11 %	1 %	2 %
	84 %	NS*	NS*	NS*
	NS*	NS*	NS*	NS*
	NS*	NS*	NS*	NS*
	84 %	10 %	3 %	3 %
	NS*	NS*	NS*	NS*
	84 %	9 %	2 %	5 %
	NS*	NS*	NS*	NS*
	NS*	NS*	NS*	NS*
	88 %	8 %	3 %	1 %
	87 %	11 %	1 %	1 %
	93 %	7 %	0 %	0 %
	91 %	9 %	0 %	1 %
	85 %	8 %	7 %	0 %
	90 %	10 %	0 %	0 %
Grand Est	88 %	9 %	3 %	1 %
Ompl	86 %	10 %	2 %	2 %

* NS: Non significatif

1. Autres = stagiaires, contrats aidés...